

République  
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de Seine  
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

**Nombre de membres**

*Séance du 26 janvier 2026*

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la  
délibération :  
17

**Date de la  
convocation :**  
16/01/2026

L'an deux mille six, le vingt-six janvier, à 20h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire.*

**Présents :** Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Frédérick BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY

**Pouvoirs :**

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE  
Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Sonia HABAY  
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN  
Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART

**Absents :** Alain BENOIST, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Dominique VANWALLEGHEM, Frédéric COIBION

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude POVIE

**Délibération n°2026/007**

**Objet de la délibération : Suppression de poste**

Conformément au CGFP.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis CST, en date du 16 décembre 2025.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 20 mars 2025,

Considérant la nécessité de supprimer 1 (un) emploi de chef de service de police municipale à temps complet (35 heures) en raison de l'avancement de grade de l'agent,

Le Maire propose à l'assemblée,

La suppression d'1 (un) emploi permanent de chef de service de police municipale à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié, à l'unanimité, à compter du 27 janvier 2026 :

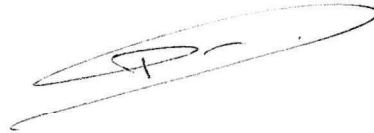
- Filière : Police

- Cadre d'emploi : Chef de service de police municipale
  - Grade : Chef de service de police municipale
    - ancien effectif : 1
    - nouvel effectif : 0

Le Maire,  
Nicolas CAUX

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE MOUTIERS' around the perimeter and 'Geim. A. Moutiers' at the bottom. The signature is written in a cursive style.

Le secrétaire de séance  
Marie-Claude POVIE

The image shows a handwritten signature in black ink, written in a cursive style.